

## La Région souhaite concilier tourisme et environnement

A Porquerolles, le Comité du tourisme Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Agence régionale de l'environnement ont officialisé une démarche commune pour la protection des espaces naturels

C'est à Porquerolles, sur l'île où combien symbolique de la richesse du patrimoine de la région mais aussi des problématiques de fréquentation touristique et de protection de l'environnement, qui plus est sur le territoire du parc national de Port-Cros, que la Région Sud a présenté hier le rapprochement entre le Comité régional du tourisme (CRT) et l'Agence régionale pour l'environnement-Agence régionale de la biodiversité (ARPE-ARB).

« L'objectif avec l'ARPE-ARB est d'engager une politique régionale pour définir comment concilier écologie et économie. Nous sommes sur un territoire d'exception. Le préserver, ce n'est pas le

sanctuariser, c'est le faire découvrir à tous dans de bonnes conditions (...). Il faut une politique de développement de l'économie touristique durable », a défendu lors de son intervention, à l'hôtel les Mèdes, le président du CRT et conseiller régional François de Canson.

**« Cela ne veut pas dire plus mais mieux »**

Et le maire de La Londe de rappeler le poids du tourisme dans la région avec ses 30 millions de séjours touristiques annuels soit 19 milliards de dépenses injectées sur le territoire, sans compter les 143 000 emplois « non-délocalisables » liés au secteur. « Le CRT et l'ARB sont le bras armé de la Ré-

gion pour la biodiversité et le développement touristique mais cela ne veut pas dire plus, mais mieux », a assuré la présidente de l'ARPE-ARB Mireille Benedetti. Et l'élue de La Ciotat d'insister : « Dans notre projet de reconquête de la biodiversité, nous devons mener des actions ensemble (...). La coopération est indispensable et les relations humaines encore plus. Nous devons regarder dans la même direction sans être naïfs ».

Marc Duncombe, le directeur du parc national de Port-Cros (PNPC), ne dit pas autre chose lorsqu'il rappelle le rôle de l'établissement public : « Concilier un certain nombre d'usages, même si parfois la sanctuarisation est nécessaire (...) ». « Nous sommes éco-compatibles au sens économique et écologique », a assuré la présidente de commission tourisme de la Chambre de commerce et d'industrie du

Var et vice-présidente du parc national de Port-Cros, et hôtesse du jour, Laurence Cananzi.

### Un contrat de filière écotourisme

Parmi les pistes dévoilées hier pour concilier tourisme et environnement figure, notamment, le développement des ailes de saison, c'est-à-dire hors période d'affluence (de juin à août). Ou encore « orienter les touristes potentiels vers d'autres sites de visites quand certains sont saturés », a détaillé François de Canson.

Dans cette optique, un contrat de filière écotourisme porté par la Région devrait être signé avant la fin de l'année.

M.M.



François de Canson président du comité régional du tourisme (debout), Marc Duncombe, directeur du parc national de Port-Cros et Mireille Benedetti, présidente de l'Agence régionale de la biodiversité.